

PROVINCE DE QUÉBEC
RÉGIE INTERMUNICIPALE D'AQUEDUC ET D'ÉGOUTS
DE LOTBINIÈRE-CENTRE
COMTÉ DE LOTBINIÈRE

SÉANCE RÉGULIÈRE DU 8 JUILLET 2025

PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du conseil d'administration de la Régie intermunicipale d'aqueduc et d'égout de Lotbinière-Centre, tenue le 8 juillet 2025, à 8 h, à la Salle du conseil de Saint-Flavien, au 177 rue Principale Saint-Flavien.

Sont présents

Laurier-Station

Mme Huguette Charest

M. Denis Pérusse

Mme Suzanne Croteau

Saint-Flavien

M. Éric Lepage, président

M. Sylvain T. Bouffard

Sont aussi présents

Mme Nancy Labbé, greffière-trésorière

Mme Danielle Roy, responsable des opérations

M. Stéphane Milot

Est absent

M. Normand Côté

La séance est ouverte à 8 h, par monsieur Éric Lepage, président.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance du 10 juin 2025
3. Acceptation des comptes du mois de juin 2025
4. Information :
 - Soumission de PG Solutions pour l'acquisition du Module Perception et comptes clients
 - Travaux à effectuer aux trous d'homme RS20 et RS21 à Laurier-Station
 - Possible refoulement d'égout à Laurier-Station
 - Présentation par les ingénieurs de la firme WSP des technologies proposées pour l'augmentation de capacité aux étangs
 - Débitmétrie
5. Dépôt du rapport au conseil d'administration au 30 juin 2025
6. Varia
 - 6.1. Surpresseur aux étangs
7. Période de questions
8. Levée de l'assemblée

1. OUVERTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2025-07-049

Il est proposé par Denis Pérusse, appuyé par Suzanne Croteau et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté.

ADOPTÉE

1. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 10 JUIN 2025

2025-07-050

CONSIDÉRANT QUE la copie du procès-verbal de la séance du 10 juin 2025 a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Huguette Charest, appuyé par Sylvain T. Bouffard et résolu à l'unanimité que le procès-verbal de la séance du 10 juin 2025 soit adopté.

ADOPTÉE

2. ACCEPTATION DES COMPTES DU MOIS DE JUIN 2025

2025-07-051

CONSIDÉRANT QUE la liste des comptes du mois de juin 2025 a été expédiée à tous les membres du CA au moins 72 heures avant la présente séance;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Suzanne Croteau, appuyé par Denis Pérusse et résolu à l'unanimité;

D'ACCEPTER la liste des comptes du mois de juin 2025 au montant de 119 232,13 \$.

ADOPTÉE

3. INFORMATIONS**SOUMISSION DE PG SOLUTIONS POUR L'ACQUISITION DU MODULE PERCEPTION ET COMPTES CLIENTS**

La greffière comptabilise les ventes d'eau et les paiements au moyen d'écritures manuelles. Dernièrement, Madame Eugénie Tardif, vérificatrice, a mentionné qu'elle préférerait que l'on évite d'utiliser les écritures manuelles pour les ventes d'eau. PG Solutions a été contacté pour activer le module Facturation et comptes clients.

M. Jimmy Quirion a déposé une offre de service. Le module Facturation et comptes clients sert à la facturation et perception des taxes municipales. Comme Madame Labbé n'utiliserait que la facturation diverse dans le module de taxation, un escompte de 50 % sur le coût de la licence a été octroyé. Cette licence est perpétuelle non renouvelable annuellement.

Pour la première année, le coût total serait de 3 784,50 \$ taxes incluses et annuellement de 440,35 \$ taxes incluses.

Compte tenu des coûts, il a été convenu par les membres du CA de continuer les écritures manuelles pour les ventes d'eau.

TRAVAUX À EFFECTUER AUX TROUS D'HOMME RS20 ET RS21 À LAURIER-STATION

Madame Danielle Roy informe les membres du CA que les trous d'homme RS20 et RS21, à Laurier-Station doivent être rehausser. Un autre trou d'homme serait également à réparer, les vérifications seront faites en conséquence. Ces travaux seront effectués par les employés de la voirie de Laurier-Station. La facture nous sera transmise par la suite.

POSSIBLE REFOULEMENT D'ÉGOUT À LAURIER-STATION

Madame Danielle Roy a été avisée d'un possible refoulement d'égout à Laurier-Station, sur la rue Saint-Joseph. Elle en a discuté avec Monsieur Stéphane Milot et des vérifications supplémentaires sont à faire.

PRÉSENTATION PAR LES INGÉNIEURS DE LA FIRME WSP DES TECHNOLOGIES POUR L'AUGMENTATION DE LA CAPACITÉ DE TRAITEMENT À LA STEU

Messieurs Félix Antoine Gélinas et Xavier LeBlanc-Martin, ingénieurs de la firme WSP, présentent les résultats de leur étude sur les technologies proposées pour l'augmentation de capacité de traitement à la STEU.

Les membres du CA sont d'accord pour aller de l'avant avec la technologie de l'option 2 : ajout de réacteur KAMAK dans les étangs.

WSP nous ferons parvenir une offre de service pour la prochaine étape soit, les plans et devis.

DÉBIMÉTRIE

Madame Danielle Roy a reçu les rapports produits par AVIZO. Elle doit comparer leurs données vs nos chiffres et en faire la synthèse. Elle planifiera une rencontre avec AVIZO. Un rapport plus étoffé sera demandé l'an prochain.

Madame Roy vérifie si le mandat octroyé incluait l'interprétation.

4. DÉPÔT DU RAPPORT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION – AU 30 JUIN 2025

Madame Nancy Labbé, greffière trésorière, fait le dépôt du rapport financier au 30 juin 2025.

5. VARIA

5.1 Surpresseur aux étangs

Madame Danielle Roy informe que le surpresseur aux étangs est en surchauffe et a besoin soit de réparations urgentes (pouvant durer plusieurs semaines) ou d'être remplacé. Entre-temps, il faut faciliter l'entrée et la sortie d'air pour refroidir l'appareil.

Des soumissions seront demandées afin de prendre une décision le 12 août prochain.

6. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question

7. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Suzanne Croteau, appuyé par Denis Pérusse et résolu à l'unanimité que l'assemblée soit levée à 10 h 09.

ADOPTÉE

2025-07-052

Eric Lepage, Président

Nancy Labbé
Greffière-trésorière